



Commune de Cottens
Conseil Général

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 28 MAI 2018

Monsieur Vincent Crottaz, Président, ouvre la séance à 20 heures 02, en remerciant chacun de sa présence à la première séance de l'année 2018.

Il souhaite la bienvenue à la presse, le Journal de Morges et le Journal de la Côte.

Admissions – Démissions - Assermentations

Il n'y a pas d'admission ni de démission.

Nous procédons à l'assermentation pour la législature de Madame Céline RoCHAT membre absente lors de l'assermentation du mois de mai 2016.

Appel

La secrétaire procède à l'appel.

Membres présents 45, membres excusés : 4, membres absents : 2
Le quorum est atteint.

Sont excusés : Mmes Daisy Suchy, Janine Vogt
MM. Eric Jaquet, Nourredine Marouani

Adoption du procès-verbal de la dernière assemblée

Après les corrections apportées :

- dans les communications de la municipalité point déchetterie remplacer Henry Transports par Henny Transports,
- point 5 nomination de la commission « Projet de fusion » rajouter Monsieur Gérard Kehrli comme membre de la commission

le procès-verbal est accepté, avec remerciements à la secrétaire pour sa rédaction.

Communications de la Municipalité

Monsieur Pierre-André Krall informe que :

- des sondages ont été effectués sur la route cantonale en vue d'une étude pour la réfection de la chaussée
- toutes les vannes ont été contrôlées

Monsieur Stéphane Barbey informe que :

- le massif de fleurs est en self-service mais est destiné aux enfants pour offrir des fleurs aux mamans.

Monsieur François Delay excuse l'absence de Monsieur Daniel Vuille absent pour raison de santé.

Monsieur François Delay informe que :

- La déchetterie a été fermée par des parois sur 2 côtés.
- D'une modification pour le tri de l'aluminium : l'aluminium sale va dans la ferraille et les cannettes toujours dans l'alu
- Une étude est en cours avec Valorsa pour le tri du plastic
- Merci de faire attention au tri du PET et bouteille de lait à l'extérieur de la déchetterie
- C'est officiel la poste va fermer ses portes en automne. Un tout ménage vous parviendra prochainement avec une convocation à une séance d'information prévue le 20 juin à 20h. ainsi que 2 prospectus (filiale en partenariat et service à domicile) avec un bulletin de vote

Communications du bureau du Conseil

Le Président communique les dates des prochains conseils fixés aux 25 juin et 10 décembre, normalement pas de conseil en octobre.

Ordre du Jour

L'ordre du jour est le suivant :

1. Approbation de l'ordre du jour
2. Convention de fusion
3. Divers
4. Propositions individuelles

1. Approbation de l'Ordre du Jour

L'ordre du jour est approuvé tel que présenté.

2. Convention de fusion

Monsieur François Delay relate l'historique du projet de fusion et passe en revue point par point la convention de fusion reçue par chacun.

Monsieur Jean-Michel Viande demande quel sera le montant des délégations de compétence à la municipalité, actuellement à Fr. 20'000.00.

Monsieur François Delay répond que le montant sera décidé lors du 1^{er} conseil, mais probablement fixé à Fr. 50'000.00.

Monsieur Eddy Bolay demande quel sera le tarif des terres agricoles après la fusion.

Monsieur François Delay répond qu'il n'a pas les tarifs appliqués dans les autres communes. En principe le bail signé reste en vigueur, à vérifier la clause inscrite dans le bail.

Monsieur Stéphane Barbey précise que la référence est le tarif agricole officiel.

Aucune question ni remarque n'étant formulée, Madame Myriam Dakkus lit le rapport de la commission ad hoc qui nous recommande d'accepter la convention de fusion telle que présentée.

Nous passons au vote, le résultat du vote sera donné lorsque le résultat des 6 communes sera connu.

3. Divers

- Madame Natalie Bino demande ce que va devenir le bâtiment de la poste.
- Monsieur François Delay répond qu'aucune décision n'a encore été prise.
- Madame Madelin Narr demande quelle sera l'avenir de la postière.
- Monsieur François Delay répond qu'elle part à la retraite le 31 mai 2018
- Madame Mandy Wagner Laurent demande si le 20 juin il y aura des discussions sur l'avenir du bâtiment postal.
- Monsieur François Delay répond que la discussion va se porter sur les alternatives proposées, qu'actuellement il est difficile de faire des projections.
- Monsieur Jean-Michel Viande se renseigne sur la disparition du noyer sur la route 66.
- Monsieur Stéphane Barbey précise et répond que l'arbre a été détruit suite à un accident et qu'il sera replanté
- Monsieur François Delay informe que le 1^{er} août sera organisé par Sévery. Un tout ménage sera prochainement distribué pour informer que le giron de jeunesse LCGS à Grancy organise « le 1^{er} août le 31 juillet » pour les communes avoisinantes, merci de vous inscrire si vous êtes intéressés à participer au repas. Un service de bus sera organisé.

2. Convention de fusion

Voici le résultat des votes de Cottens.

Bulletins distribués : 45	Bulletins rentrés : 45	
Blancs : 0	Nuls : 0	Valables : 45
Oui : 38	Non : 7	

La convention de fusion est acceptée par 38 oui et 7 non.

Résultat des autres communes

Apples	31 oui - 9 non	Pampigny	31 oui - 9 non - 2 Abstentions
Bussy	45 oui - 0 non	Sévery	17 oui - 6 non
Reverolle	27 oui - 8 non		

4. Propositions Individuelles

Personne ne demandant la parole, Monsieur Vincent Crottaz, Président, lève la séance à 21h31 et clôt la séance par deux proverbes chinois :

« Pour bien faire, mille jours ne sont pas suffisants, pour faire mal, un jour suffit amplement. »

« Les trente premières années se passent à ne pas pouvoir se réveiller, les trente suivantes à ne pas pouvoir s'endormir »

C'est avec plaisir que nous partageons le verre de l'amitié offerte par la commune.

Le Président :



La Secrétaire :

In le 29.10.18

